

L'ÉNERGIE : LE DEFILÉ DU BAS CARBONE

- ❖ Consommations énergétiques en 2017 : 3 652 GWh
- ❖ Productions énergétiques en 2017 : 862,4 GWh
- ❖ Taux de couverture énergétique en 2017 : 23,6%
- ❖ Balance commerciale énergétique en 2016 : - 414 M€

Constat

Des trajectoires énergétiques, nationale et régionale, qui tracent un chemin ambitieux

Le SRCAE* donne comme cap la baisse de 30% des consommations d'énergie finales (base 2012) en 2050. Année à laquelle il faudra avoir élevé la production régionale d'énergies renouvelables à hauteur de cette consommation afin d'atteindre l'objectif régional de neutralité carbone.

A l'échéance de la prochaine Charte, en 2039, une courbe tendancielle donne comme cap à atteindre 2 800 GWh, soit une baisse de 27% des consommations territoriales d'énergie par rapport à 2012.

Depuis 10 ans, un territoire avec une baisse progressive des consommations d'énergie, dont le rythme doit se confirmer. En effet, la baisse tendancielle observée sur ce pas de temps est liée aux conséquences de la crise de 2008-2010, les consommations ayant rebondi sur la période 2014-2017.

Une production locale d'énergies renouvelables en hausse relative, marquée pour l'instant par les variations de l'hydroélectricité

- la production des énergies renouvelables locales, dominées par l'**hydroélectricité** (barrages sur la Durance) qui représente, en 2017, 62% de la production du territoire. Cette production est variable selon les aléas climatiques annuels, ce qui impacte assez fortement la production totale.
- La **biomasse** est la seconde énergie « produite » localement, du fait du patrimoine forestier important du territoire et de l'utilisation répandue du bois comme moyen de chauffage domestique.
- Le **solaire photovoltaïque** est en hausse régulière depuis 10 ans. Il est attendu, en lien avec la stratégie régionale, que le solaire photovoltaïque devienne l'énergie prépondérante du mix énergétique local.

Un profil énergétique qui révèle une forte dépendance aux produits pétroliers et à l'électricité.

90% de l'énergie consommée dans le territoire se concentre sur les transports routiers, le résidentiel et les activités tertiaires. Sans être absente du territoire, l'industrie ne représente que 6,4% des consommations et l'agriculture, activité emblématique, 3,6%.

La consommation de l'ensemble des activités du territoire dépend à près de 85% des produits pétroliers et de l'électricité. Le caractère rural du territoire laisse une place faible au gaz naturel, seules les villes et leur bassin de vie immédiat ayant accès au réseau. Enfin les consommations locales s'appuient à près de 9% sur des énergies renouvelables, dont le bois-énergie.

Une « balance énergétique » territoriale aujourd'hui très déséquilibrée

Le profil de consommation énergétique du territoire peut donner lieu à une analyse économique. D'après les données 2016 compilées, autant pour l'utilisation de chaleur, que d'électricité, que de carburant, le territoire achète plus d'énergie qu'il n'en vend au travers de ses productions locales.

Les vulnérabilités

Le profil énergétique du territoire, au travers sa grande dépendance aux produits pétroliers et à l'électricité, soulève la question de la **précarité énergétique des ménages** les plus modestes dans une situation de hausse régulière des prix de l'énergie. Une étude en 2014 par le Parc avait montré que les ménages du territoire du Parc du Luberon (limites actuelles) dépensaient en moyenne 25% de plus que la moyenne régionale pour les postes énergie liés à leur **logement** et à leurs **déplacements**.

La hausse des prix de l'énergie est clairement une menace qui pèse sur les habitants du Luberon, mais aussi sur les activités économiques du territoire.

- **Sur le plan des activités industrielles** : il existe de fortes différences en termes de consommation énergétique selon les secteurs.
- **Les activités agricoles**, s'insèrent dans un système alimentaire mondialisé hautement dépendant du pétrole engendrant des fluctuations sur les prix des denrées alimentaires. La majeure partie des aliments consommés sur le territoire n'est pas produite sur celui-ci.
- **Les activités touristiques** contribuent à l'essor économique du Luberon et sont fortement dépendantes du pétrole. La voiture demeure le mode privilégié pour les déplacements dans le Parc.

Les faits marquants depuis 2009

- ✓ **Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte en 2015**
- ✓ **Territoire à énergie positive pour la croissance verte**

Ce que dit la Charte 2009-2024

Accompagner les communes adhérentes sur la question de l'énergie

Exemples d'actions du Parc

Doctrines sur le grand éolien en 2003, puis sur le solaire photovoltaïque en 2007 (révisée en 2019)

Mise en place du programme SEDEL *

Mise en place une Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique
Accompagnement Plan Climat Air Énergie Territorial



* SRCAE : Schéma régional climat air énergie
SEDEL : Services Énergétiques Durables En Luberon



